



Mairie de Boisset-Les-Prévanches



Chaque année, la mairie et le comité des fêtes organisent le Noël des enfants de la commune.

Au fil des années, de plus en plus de cadeaux offerts par la mairie aux enfants demeurent non réclamés. Pour éviter de se retrouver avec ces cadeaux « perdus », la mairie et le comité des fêtes ont décidé d'instaurer une inscription préalable pour leur distribution.

Cette inscription est désormais nécessaire pour nous permettre de ravir vos enfants tout en évitant le gaspillage de cadeaux non réclamés.

Sans cette inscription, vos enfants ne seront pas pris en compte pour l'achat des cadeaux.

Les cadeaux de Noël seront remis lors du spectacle de Noël, qui se déroulera le dimanche 8 décembre 2024, à la salle des fêtes de Caillouet-Orgeville. Si vous ne pouvez pas assister à cet événement, vous pourrez venir retirer les cadeaux de vos enfants directement à la mairie après le spectacle.

Pour l'année 2024, la date limite d'inscription est fixée au 20 octobre 2024. Cette inscription est réservée aux enfants jusqu'à 11 ans (soit les enfants nés à partir de 2013 et jusqu'en 2024 inclus).

Pour inscrire vos enfants, vous devez :

- Résider à Boisset-Les-Prévanches **et** avoir un ou plusieurs enfants dans les tranches d'âge concernées

Plusieurs méthodes vous sont proposées afin d'inscrire vos enfants :

- Via un formulaire en ligne disponible sur PanneauPocket ou sur le Site Internet de la commune
- En envoyant le coupon réponse par mail : mairie@boissetlesprevanches.yj.fr
- Ou en remplissant le coupon réponse ci-joint à déposer en Mairie

Bulletin réponse à nous retourner directement à la mairie ou par mail

NOM : Prénom :

Adresse complète :
.....

Téléphone : Email :

CONCERNANT LES ENFANTS

Nom	Prénom	Année de naissance	Sexe

Nous prévoyons d'assister au spectacle de Noël du 8 décembre 2024 : **OUI** **NON**